

bulletin



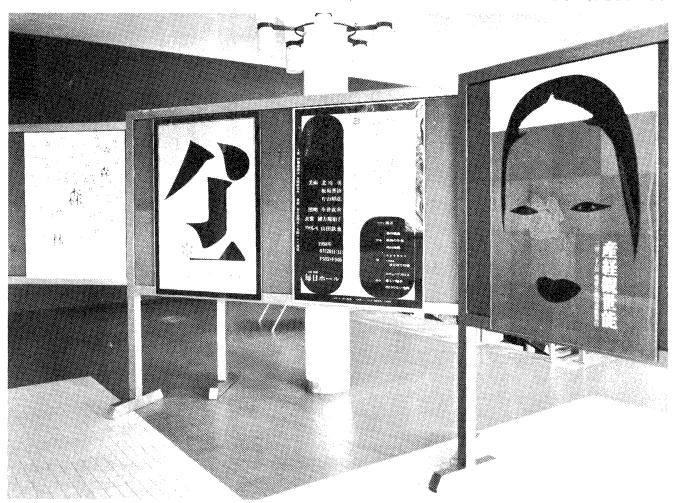




WEEK MONDAY 1 AUGUST

Nº31/83

SEMAINE DU LUNDI 1 AOUT



Japanese Summer at CERN

On the initiative of the Cultural Affairs Section of the Staff Association and thanks to the generous support of the Director General, CERN is taking part in the activities of the 1983 Japanese Summer organized by the City of Geneva. During July and August 40 posters by eight contemporary Japanese artists are on show in the exhibition on the 1st floor of the Administration Building (photo). Within the programme of these cultural events two lectures on Japan and a concert of modern Japanese music have already taken place at CERN, as well as a first series of Japanese films shown in mid-July. A second series of films will be projected during the period 26 August to 9 September. For CERN these are good occasions to enhance its high cultural reputation and to make itself better known to the people and summer visitors of Geneva.

Été japonais au CERN

A l'initiative des Affaires culturelles de l'Association du Personnel, et grâce au généreux appui du Directeur général, le CERN participe à l'Été japonais 1983 organisé par la Ville de Genève. Pendant les mois de juillet et août, quarante affiches dues à huit graphistes japonais contemporains sont exposées au 1^{er} étage du bâtiment principal (photo). Deux conférences sur le Japon et un concert de musique japonaise moderne ont déjà été donnés au CERN dans ce cadre, ainsi qu'une première série de films nippons, projetés mi-juillet; une seconde série de films est prévue du 26 août au 9 septembre. C'était là, pour le CERN, une occasion de plus de rappeler sa dimension culturelle tout en se faisant mieux connaître des Genevois et des estivants.

SEMINARS SEMINAIRES

Monday 1 August

EP SEMINAR

at 17.00 hrs - Auditorium

First results from MARK III

by K. EINSWEILER/SLAC

TRAINING AND EDUCATION ENSEIGNEMENT

COURS DE LANGUES 1983–1984 COURS D'ANGLAIS

Un nouveau dépliant a été préparé pour donner certaines informations que les éventuels intéressés sont en droit d'attendre avant de demander leur inscription même à titre provisoire.

Ces renseignements sont présentés sous les rubriques suivantes:

1. Apprentissage d'une langue étrangère

- 1.1. 'Miracles'
- 1.2. Les conditions de succès

2. Les cours d'anglais du CERN

- 2.1 Conception des cours du CERN
- 2.2 Démarche pédagogique
- 2.3 Le 'contrat animateurs-participants'

3. Structure actuelle des cours du CERN

- 3.1. Types de cours : durée, fréquence, horaires, informations générales, etc.
- 3.2. Autres possibilités.

4. Procédure d'inscription provisoire

Le dépliant contient également les bulletins d'inscription provisoire pour les cours qui débuteront le lundi 26 septembre 1983.

Les détails exacts des dates, horaires, etc. ne sont pas inclus, puisque le choix du cours dépend du niveau et des besoins linguistiques de la personne concernée.

La procédure d'inscription **provisoire** est justement destinée à fournir aux intéressé(e)s, quel que soit leur niveau actuel, l'occasion de se renseigner sur les possibilités de formation les mieux adaptées à leur cas particulier, sans engagement de leur part.

Comme par le passé les dépliants seront disponibles dans les Secrétariats de Division à partir du début août.

Les participants aux cours en 1982-1983 ayant exprimé leur désir de se réinscrire en 1983-1984 ne sont pas tenus de remplir un nouveau bulletin d'inscription.

Thursday 4 August

TECHNICAL PRESENTATION

from 09.30 hrs to 12.00 hrs - Bldg. 13, 2-005

KABELWERKE FRIEDRICH C. EHLERS (D) will present their PYRO-ELODUR SAFETY CABLES: free of halogens and sulphur, and flame retardant, functioning even directly in flame; this means they fulfil the Fire Resistant Non-Corrosive Conditions (F.R.N.C.).

- Short introduction by the chief of the International Sales Division
- Technical information by Grd. Eng. Chief of Development and Construction Division
- Video presentation 'Behaviour in fire of flame retardant, sulphur and halogen free safety cables PYRO-ELODUR'
- Slide Presentation giving a review of remaining safety properties of the Pyro-Elodur Cables.

Languages: English

(on request French: 14.30 hrs-16.00 hrs) (sur demande en français: 14.30 h-16.00 h)

Information: M. Diraison/FI/4585

LANGUAGE COURSES 1983–1984 FRENCH COURSES

A new folder has been issued containing details which prospective students can expect to be given before enrolling even provisionally.

This information is presented under the following headings:

- 1. Learning a foreign language
- 1.1. 'Miracles'
- 1.2. Conditions of success
- 2. French courses at CERN
- 2.1 Basis concept
- 2.2 Teaching approach
- 2.3 The 'contract between teachers and students'

3. Present structure of CERN courses

- 3.1. Duration
- 3.2. Time-tables (general information)
- 3.3. Fees
- 3.4. Number of students per class
- 3.5. Courses designed for particular needs

4. Procedure for provisional enrolment

The folder also contains the provisional application form for the courses due to begin on Wednesday, 28 September, 1983.

The exact details of dates, time-tables, etc. are not included because the choice of course depends on the level and the linguistic needs of the person concerned.

The provisional enrolment procedure is indeed intended to provide prospective applicants, whatever their present level, with information about the most suitable course in their particular case, involving no film commitment at this stage.

As in the past the folder will be available in the Divisional Secretariats at the beginning of August.

Participants in the 1982-1983 courses having already expressed their desire to re-enrol in 1983-1984 are not required to complete a new application form.

FORMATION AUX TECHNIQUES D'ENCADREMENT

Les Services d'Education et de Formation ont organisé depuis octobre 1982 un certain nombre de stages de formation dans ce domaine:

5 stages en français, animés par Pierre Artigues, de la firme IDEP-CELEP, Paris, et

3 stages en anglais, conduits par David Gration.

L'évaluation orale ou écrite des stages, faite auprès des quelque 100 participants, a montré que cette formation correspondait à un réel besoin et que ces cours devraient être offerts à d'autres personnes du CERN. Quant aux personnes qui ont déjà suivi les cours, la grande majorité d'entre eux souhaitent poursuivre leur formation personnelle sous forme de cours d'approfondissement des diverses matières traitées lors du stage de base.

En attendant qu'une décision de principe soit prise par la Direction sur la poursuite globale de cet effort, les Services d'Éducation et de Formation ont décidé de mettre sur pied les stages suivants pour l'automne 1983 :

Formation aux techniques d'encadrement, par Pierre Artigues:

Programme: 1) motivation, 2) délégation, 3) connaissance des collaborateurs et appréciation, 4) relations avec le supérieur hiérarchique, 5) comment diriger et animer une équipe.

> Seront également traités, mais de façon moins approfondie:

> 6) l'information, 7) tensions, incidents, conflits, 8) styles d'autorité.

Durée: 5 jours pleins

Dates: 5, 6, 7 octobre 1983 (1^{ére} partie) et 13, 14 octobre 1983 (2^e partie).

Si vous souhaitez vous inscrire, renvoyez le bulletin ci-dessous. Nos services se chargeront ultérieurement de solliciter l'autorisation de votre Chef de Division, mais entre temps nous vous recommandons d'informer votre Chef direct et votre Chef de Groupe.

Vous pouvez obtenir de plus amples informations, ou la liste des anciens participants aux cours ci-dessus, auprès de:

M. Pincott	3674	du 1 au 12 août
		(le matin seulement)
J. Huguenin	3364	du 8 au 12 et
		dès le 22 août
E. Fischer	5811	dès le 15 août

SUPERVISOR TRAINING

Since October 1982 eight courses in Supervisor Training have been organized by the Education and Training Services.

5 in French given by Pierre Artigues from **IDEP-CELEP** in Paris

3 in English given by David Gration.

The spoken and written comments made during various evaluation sessions by the hundred or so participants indicate that a real need exists in CERN for training in this area and that such courses should be offered to a wider audience. Most of these persons who have already taken a course wish to continue their training by going further into some of the subjects covered in the introductory course.

While waiting for an official policy decision on the continuation of this programme, the Education and Training Services have decided to offer the following courses in the Autum of this year:

The seminar will be directed by David Gration.

The course is for: Leaders and supervisors with staff directly reporting to them. Specialists working through other's staff. Others who do not yet have staff, but wish to develop their skills for career development.

The course aims at developing the main qualities required of a supervisor, namely how to:

- motivate his staff, even in difficult circumstances
- delegate tasks and responsibility
- give an example of leadership through his own behaviour
- communicate efficiently.

Duration: 5 full days

Dates: course 1. 9, 10, 11 November 1983 and

6, 7 February 1984

16, 17, 18 January and course 2.

2, 3 April 1984.

An information meeting about this course will be held on 16 September, at 14.00 hrs, room 11, building 593.

NOM <i>NAME</i>	 		Prénom First name		
Division	 Tel.			. -	

Je souhaite m'inscrire au stage suivant : I wish to enrol in the following course :

- Formation aux techniques d'encadrement, P. Artigues dates : 5, 6, 7, 13, 14 octobre 1983
- Supervisor Training, D. Gration

Course 1. Dates: 9, 10, 11 November 1983 and 6, 7 February 1984

Course 2. Dates: 16, 17, 18 January and 2, 3 April 1984

Although interested, I withhold my final decision about enrolment until after the information meeting on September 16, 1983.

PRENDRE LA PAROLE EN PUBLIC ET EN RÉUNION

Suite au succès des stages en langues anglaises 'Effective Speaking and Presentation', beaucoup de personnes ont demandé l'organisation d'un enseignement analogue en langue française.

C'est chose faite, avec le stage que nous pouvons annoncer :

'RHÉTORIQUE ET PRÉSENTATION EFFICACES'

les mercredi 14, vendredi 23 septembre et mercredi 19 octobre 1983. (Les journées sont distribuées sur 5 semaines pour permettre l'application de l'acquis à son propre travail.)

Le stage aura lieu au Château de Penthes, Pavillon Gallatin, et sera conduit par M. Glauco E. Curetti, CURETTI & PARTNERS, Genève.

Toute personne intéressée à participer est priée de téléphoner à :

M. Pincott 3674 du 1 au 12 août (le matin seulement)

J. Huguenin 3364 du 8 au 12 et dès le 22 août

E. Fischer 5811 dès le 15 août

- pour des informations ultérieures
- pour l'inscription
- pour un entretien avec le directeur du stage.

Services d'Éducation et Formation

INFORMATIONS GENERALES GENERAL INFORMATION

ON RECHERCHE...

...un oscilloscope Tektronix type 585 qui a disparu du counting room EMC (bât. 888); il porte deux étiquettes DESY et le numéro de série 132025. La personne qui le retrouverait est priée d'appeler A. Mazzari (6422).

1^{er} AOÛT -AGENCES SBS

En raison de la Fête nationale suisse, l'agence SBS au Bâtiment 504 sera fermée le lundi 1^{er} août 1983. Un service restreint sera assuré à l'agence SBS du Bâtiment de l'Administration.

Département du Personnel Tél. 4151

WANTED...

...an oscilloscope Tektronix type 585 which has disappeared from the EMC counting room (bldg. 888). There are two DESY labels on it and the serial number is 132025. Please call A. Mazzari (6422) with any useful information you can give.

1 AUGUST - SBS AGENCIES

Owing to the Swiss National Holiday, the SBS agency in Building 504 will be closed on Monday, 1 August 1983. A limited service will be available at the SBS agency in the Administration Building.

Personnel Department Tel. 4151

A TOUS LES MEMBRES FRANCAIS DU PERSONNEL

L'Association des Fonctionnaires internationaux français communique:

Cher(e) Collègue,

En attendant la transmission officielle annoncée, nous vous adressons ci-joint le texte du communiqué publié par la presse le 22 juillet à l'issue du Conseil des Ministres qui s'est réuni, mercredi 20 juillet 1983 au Palais de l'ELysée sous la présidence de M. François Mitterand.

Comme vous pourrez le constater un certain nombre des propositions (voir entre autres nos circulaires des 15.12.81, 13.4.82, 11.2.83) que nous vous avions formulées au cours des derniers mois ont reçu une réponse positive du Gouvernement français. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Il s'agit d'un premier pas.

Toutefois, ces intentions ne doivent pas occulter certains problèmes qui restent en suspens – le contrôle des changes est le plus crucial – et pour lesquels nous n'avons pas encore obtenu de solutions satisfaisantes.

Néanmoins nous restons confiants et sommes convaincus que notre action complémentaire de celle des Chefs de Secrétariats des Organisations internationales portera ses fruits, pour que les fonctionnaires internationaux français, qui travaillent à Genève et vivent dans la région frontalière, ne soient pas considérés comme des travailleurs frontaliers.

Il n'est en effet pas logique de prendre en compte d'un côté les problèmes spécifiques des fonctionnaires internationaux et vouloir de l'autre assimiler ces mêmes fonctionnaires internationaux à des travailleurs frontaliers.

Nous restons donc dans l'attente d'une réponse que nous espérons rapide à nos préoccupations concernant le contrôle des changes – nous vous en ferions part immédiatement – et vous prions de croire, cher(e) Collègue, à l'expression de nos sentiments amicaux et dévoués.

'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Le premier ministre a présenté une communication sur la présence des Français dans les organisations internationales intergouvernementales. Douze mille de nos compatriotes travaillent à ce jour dans plus de trois cents organisations internationales et, notamment aux Communautés européennes et dans les organisations dépendant des Nations Unies. Leur nombre et leur dévouement traduisent l'attachement de la France à ces organisations.

Le gouvernement respecte l'indépendance de ces agents dans l'exercice d'une mission qu'ils accomplissent au bénéfice de la communauté internationale tout entière. Il tient cependant à être à leur écoute et à les aider dans les problèmes qu'il peuvent rencontrer à l'étranger ou lors de leur retour en France.

En particulier, grâce à des mesures législatives et réglementaires spécifiques, les années passées dans une organisation internationale seront désormais comptées comme des années de service public au sens du droit administratif français. Les intéressés pourront s'en prévaloir pour se présenter aux concours internes de la fonction publique française ou être intégrés dans l'administration française au tour extérieur.

Inversement, les fonctionnaires français pourront désormais accomplir plus aisément leur mobilité dans les organisations internationales.

Pour renforcer l'action des pouvoirs publics, un délégué aux fonctionnaires internationaux sera institué auprès du premier ministre. Il aura pour mission, avec l'assistance du service des fonctionnaires internationaux du ministère des relations extérieures, de connaître l'ensemble des problèmes touchant à la situation des Français dans les organisations internationales.

Pour donner le maximum d'efficacité au Comité des fonctionnaires internationaux, placé auprès de la direction générale de l'administration et de la fonction publique et réunissant les directeurs du personnel des administrations centrales de l'État, les associations représentatives des Français servant dans les organisations internationales seront invitées à participer à ses travaux.'

J.-F. Barthélemy Tél. 2855

BULLETIN

ASSOCIATION DU PERSONNEL



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

INFORMATION SUR L'ASSOCIATION DU PERSONNEL

Chaque semaine, sauf problèmes urgents, nous allons décrire ici les différents aspects de l'Association du Personnel :

- 1. Ses buts;
- 2. Son organisation;
- 3. Les Groupes de travail et les membres qui en font partie aussi bien que la participation de vos délégués dans les Commissions officielles.

Nous suivrons la brochure intitulée "Voici l'Association du Personnel" (janv. 1981) et nous la mettrons à jour si nécessaire.

Plus tard, ces articles seront repris dans une nouvelle édition de cette brochure.

Cette brochure est toujours disponible, dans les deux langues officielles, au Secrétariat de l'Association du Personnel.

Rappelons que l'existence de l'Association du Personnel est définie dans les "Statut et Réglement du Personnel" 8ème édition 1.4.1980, Chapître VII.

"Dans le cadre du présent Statut et indépendamment du système hiérarchique normal, les relations entre le Directeur général de l'Organisation et le personnel s'établissent soit à titre individuel, soit par l'intermédidaire de l'Association du Personnel à titre collectif."

"Les Statuts de l'Association du Personnel, approuvés par le personnel doivent être compatibles avec les objectifs de l'Organisation et ses activités ainsi qu'avec son caractère d'institution internationale. Le Directeur général juge de cette compatibilité."

Rappel des buts de l'Association :

Nous les trouvons dans les Statuts de l'Association du Personnel de 1981 :

- "a) Veiller à ce que les conditions d'emploi du personnel soient conformes aux Statut et Règlement du Personnel, ainsi qu'à tout autre règlement applicable au personnel:
- b) Sauvegarder les droits et défendre les intérêts des membres du personnel et de leur famille ;
- c) Coopérer avec le Directeur général et ses représentants à l'amélioration des conditions matérielles et morales de travail du personnel et leur faire connaître, à ce propos, les opinions et desiderata du personnel;
- d) Renforcer les liens entre ressortissants des pays représentés dans l'Organisation ;
- e) Créer des organismes et assurer des services de tout genre, dans l'intérêt du personnel."
- f) Travailler avec le Directeur général à promouvoir les bonnes relations avec les populations au sein desquelles vivent les membres du personnel et leur famille."

Quelques commentaires

Vous avez sans doute constaté que ce premier article n'est pas très amusant à lire, mais il fallait bien commencer par le commencement !

En rédigeant ce texte, nous nous sommes posés ces quelques questions :

- 1. Quand l'Association du Personnel veille à ce que les conditions d'emploi soient conformes aux Statut et Réglement du Personnel, QUI VEILLE à ce que ce Statut et Règlement du Personnel soit conforme aux conditions d'emploi en 1983 ?
- 2. La sauvegarde et la défense du personnel et, surtout celle des membres de leur famille, est une tâche si importante que l'Association du Personnel souhaiterait ne pas être seule à l'assumer.

Nous aurions beaucoup d'autres commentaires à faire, mais nous préférons que vous nous adressiez les vôtres, au Secrétariat de l'Association du Personnel.

Le Comité Exécutif 26 juillet 1983

Version originale: français

* * * * *

INFORMATION ON THE STAFF ASSOCIATION

Every week, unless there are more urgent problems, we will inform you about various aspects of the Staff Association's activities:

- 1. Its aims;
- 2. Its structure;
- Its Working Groups and their members and your representaives on official Committees.

This will follow up our brochure entitled "Presenting the Staff Association" (Jan. 1981) which we will bring up to date wherever necessary.

Subsequently, these articles will be included in a new edition of the brochure.

There are still copies of the brochure available, in both official languages, at the Staff Association Secretariat.

We remind you that the Staff Association is recognized under chapter VII of the 8th edition of the Staff Rules and Regulations (I-IV-1980).

"Within the framework of the present Rules, and independently of the normal hierarchical channels, the relations between the Director-General of the Organization and the members of the personnel shall be either direct with the individual or on a collective basis with the Staff Association as intermediary.

The Statutes of the Staff Association approved by the personnel shall be compatible with the aims and activities of the Organization and with its character as an international body. The Director-General shall be the judge of this compatibility."

The aims of the Staff Association:

- "a) To ensure that the working conditions of the staff are in accordance with the Staff Rules and Regulations and with all other rules and regulations applicable to the staff;
- b) To safeguard the rights and defend the interests of all members of the staff and those of their families;

- c) To co-operate with the Director-General and his representatives in the improvement of working conditions and, in this connection, to inform the Director-General of the views and wishes of the staff;
- d) To strengthen the ties between the various nationalities represented in the Organization;
- e) To set up any body and to provide services of any kind likely to promote the welfare of the staff;
- f) To co-operate with the Director-General in promoting good relations with the local population among whom members of the staff and their families are living."

Just a few comments

Reading regulations is not very entertaining, but we must begin at the beginning.

When drafting this text we asked ourselves the following questions:

- 1. If the Staff Association ensures that working conditions are in accordance with the Staff Rules and Regulations WHO ENSURES that the Staff Rules and regulations are in accordance with employment conditions in 1983 ?
- 2. The job of the safeguarding the personnel and, in particular, their dependants is so important that the Staff Association should not have to carry it out on its own.

We have a lot of other comments to make, but in the meantime, please send your reactions to us at the Staff Association Secretariat.

Executive committee 26 July 1983

Original version: French

CLUBS

DARTS CLUB

Dates to remember

Max's Cup

Tuesday August 9th & Thursday August 11th. Semifinals and finals will be played Thursday August 18th.

Malval Supper Dance

Friday August 12th.

Please note that those wishing to attend should send in their slips as soon as possible to: W. Burgess/LEP - tel. 37.33.

Enrolment night

Monday August 22nd at 8 p.m. at the Café de la Place, Meyrin.

Challenge d'ouverture "Wagons Lits"

Details will be sent out shortly. Entry forms must be submitted on or before enrolment night.

VELO CLUB

Samedi 30 juillet 1983

Sortie THONON - Pas de Morgins. Rendez-vous, Place de Crête à 9h.30 pour 105 kms, selon recette "VCC", ce qui promet beaucoup de charme et de plaisir.

Pique-nique le $\underline{\text{midi}}$. Une voiture se chargera du pique-nique.

Le \underline{soir} , pour les amateurs, filets de perches à \underline{Sciez} .

"Pensée" : "cela fait du bien quand on "Halète" de manger du poisson".

Samedi 6 août 1983

Sortie du matin : Sortie "Q". Rendez-vous à Divonne à 9h.00 pour 116 kms avec pique-nique après le Col du Mollendruz.

Après-midi : Sortie "L". Départ de Divonne à 13h.00 pour 33 kms.

CLUB HIPPIQUE

Sortie à La Pesse

Une journée de randonnée est prévue dimanche 14 août à La Pesse, dans le Jura proche.

 $\frac{150\ \text{FF}}{\text{midi.}}$ pour le cheval. Chacun amène son repas de $\frac{1}{\text{midi.}}$ Cette sortie se fera en collaboration avec le Club ONU.

Niveau cavaliers : débutants et moyens.

Sortie de 2 jours à Yverdon les 20 et 21 août, organisée par notre ami Albert NICOLET. Cette sortie est réservée aux bons cavaliers (environ 15 heures de cheval).

Renseignements: Michel BLIN, tél. 3536.

COOPERATIVES

COOPIN

Nous avons reçu un grand choix de bijoux argent et plaqué or, (colliers, bracelets chevilles, bracelets dames et hommes).

Pour les vacances, nous avons également des produits solaires, crèmes de soins, épilacire.

Nous vous rappelons que le magasin reste ouvert pendant les vacances aux heures normales soit :

Lundi, mardi, mercredi, vendredi de 13h.00 à 16h.30.

INTERFON

PERMANENCE TECHNICO-COMMERCIALE mardi 2 août 1983 de 14h.30 à 17h.00 au secrétariat et ensuite au magasin jusqu'à 19h.00.

Vous serez informés sur :

- maison à ossature bois, tous produits et dérivés du bois, isolation, couverture, façades pour placards (MOURIER);
- . tous permis de conduire : bateau tourisme (sur route, autoroute, piste, ville circuits d'examen) ; poids lourd - super lourd - motos (Ecole de Conduite des Ararvis).

Pas de permanence ce mois-ci de Clérot, du Comptoir des Fers, de Cote, de Curdy, de Pradera.

Conservation des vins : EUROCAVE, vous propose différents modèles de réfrigérateurs pour la conservation de nos vins ou le spécial restaurant à différents niveaux de température.

		1700 EP SI First by K.]CA
Amphithéátre/bát. 500 Auditorium/bídg. 500 Salle du Conseil/bát. 503 Council Chamber/bídg. 503		JAY 1.8 SAY EP SDEMINAR First results from MARK III- by K. EINSWEILER / SLAC	CALENDRIER
. 500 ât. 503 /bidg. 503	.∞ .∞	1.8 IR MARK III- EILER / SLACE	RIER
			1
		TUESDAY	HEBDOMADAIRE
Salle Théorie/båt. Theory lecture room/bldg. A Theory lecture room/bldg. Amphitheâtre des ISR/båt. 30–7° et. ISR Auditorium/bldg. 30–7th fl. Amphitheâtre PS/båt. 6, 2–024 PS Auditorium/bldg. 6, 2–024		A A A	ADA
om/bldg. 4 i ISR/bât. 30–7* bldg. 30–7th fl. bldg. 6, 2–024 idg. 6, 2–024	9.8	2.8	IRE
er E			
(a) (b)		WED	
Sixth Floor Conference Room AD! Salle de conférence du 6° ét. bát. SPS Auditorium Amphithéarre SPS - Prévessin/Bloc 1 -		WEDNESDAY	
ference Room ice du 6° ét. 95 - Prévessin/F	10.8	ა. ზ	1983
ADM bldg. bât. ADM lât. ADM lat. 1st.fl. loc 1 - Iat.fl.			
⁶⁶		930 THURS	
DD Audit Amphithé lieu selon : place as ir EF Conte Salle de co			
DD Auditorium bldg, 31–3rd fl. Amphithéátre DD bát, 31–3° ét. lieu selon indication place as indicated EF Conference Room bldg, 13,7 Salle de confirence EF bát, 13,2	11.8	4.8 AL PRESENT. RKE FRIED: ABLES. ABLES.	
31–3° ét. 31–3° ét. bidg. 13, 2–005 bát. 13, 2–005	∞	TECHNICAL PRESENTATION KABELWERKE FRIEDRICH C. EHLERS (D) will present their PYRO-ELODUR SAFETY CABLES.	
			WE
Deadline for ir Staff Associati Publications S Publication of the publication of the publ		FRIDAY	WEEKLY
Deadline for insertions: Tuesday 12.00 hours Staff Association (Wilson Hul). Tel. 2819 Publications Section (DOC) – Tel. 4106–3475 Dernier délai pour insertions: mardi 12.00 Association du Personnel (Bar. Wilson). Tel. 2 Section des Publications (DOC) – Tel. 4106–34	12	5.8	
Deadline for insertions: Tuesday 12.00 hours Staff Association (Wilson Hul). Tel. 2819 Publications Section (DOC) – Tel. 4106–3475 Dernier délai pour insertions: mardi 12 h 00 Association du Personnel (Bar. Wilson) – Tél. 2819 Section des Publications (DOC) – Tél. 4106–3475	12.8		CALENDAR
819 75)AR